

[Accueil](#)

[Services](#)

[Petite enfance](#)

[Accueil des tout-petits](#)

[Accueil collectif](#)

**Accueil régulier : les crèches**

## Accueil régulier : les crèches



**DÉCOUVRIR NOS  
CRÈCHES EN VIDÉO**

L'accueil collectif : de 2 mois à 3 ans

**Un encadrement de qualité.** La directrice et son adjointe, toutes deux infirmières puéricultrices et/ou éducatrices de jeunes enfants, ainsi que le personnel qualifié (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture) accueillent les enfants dans des locaux spécifiques disposant d'un jardin. Afin de mieux répondre aux attentes des enfants, des parents et des professionnels, des travaux sont réalisés chaque année pour améliorer et embellir les établissements.

**Un respect total du bien-être de l'enfant.** Chaque structure fonctionne selon un projet éducatif élaboré par l'équipe. Comme à la maison, la journée de l'enfant est rythmée par trois temps essentiels : le sommeil, les repas et l'éveil.

Chaque éducatrice ou auxiliaire prend en charge un petit groupe et organise des activités propices à l'épanouissement moteur, affectif, cognitif et social des enfants et favorisent l'ouverture au monde extérieur.

Règlement général de  
fonctionnement 3 mo

Document en vigueur au  
1er janvier 2022

---

## L'accueil familial : de 2 mois à 3 ans

**Un environnement familial pour l'enfant.** La crèche familiale, comme les multiaccueil, assure l'accueil des enfants de 2 mois à 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle.

Elle s'appuie sur un réseau d'assistantes maternelles agréées par la DGISS (Direction générale des interventions sanitaires et sociales) et sélectionnées par la Ville de Lorient qui les rémunère.

Chaque assistante accueille à son domicile et selon son agrément deux ou trois enfants. Ce mode de garde en "petit comité" assure un accueil individualisé et un apprentissage

progressif de la vie collective.

L'assistante maternelle de la crèche familiale est placée sous la responsabilité d'une directrice, infirmière-puéricultrice et de son adjointe, qui effectuent des visites permanentes et assurent les dépannages en cas d'absence.

**Pour les plus grands.** Pour habituer les plus grands à la vie de groupe et préparer leur entrée à l'école, des activités sont organisées une fois par semaine dans les locaux de la crèche. Des activités d'éveil, nombreuses et variées complètent le travail de l'assistante maternelle de chaque enfant.

Accueil des enfants : Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et dans certains cas le samedi, à temps complet ou partiel selon vos besoins.

A votre disposition également : la directrice de la crèche familiale accueille les parents toute la semaine : 10 rue Bouvet - Tél : 02 97 35 32 69 sans rendez-vous le lundi après-midi de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

## La crèche parentale : de 0 à 3 ans

Des parents proches de leurs enfants. Complétant l'offre des crèches municipales, cette mini-crèche associative de 16 places, est

une structure qui accueille les enfants de 7h30 à 19h, en accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi.

L'équipe éducative est composée de professionnels et de parents. A raison de 6 heures de bénévolat par mois, soit pour la gestion, soit pour des travaux, soit directement auprès du groupe d'enfants, les parents restent ainsi plus proches de leurs enfants.

Maison pour tous de Kervéanec - 2  
rue Maurice Thorez à Lorient Tél : 02  
97 37 42 13